## Informations de base

| | |
|---|---|
| **2021/2247(INI)**<br>INI - Procédure d'initiative | Procédure terminée |
| Rapport sur le rapport 2021 de la Commission concernant le Monténégro<br>**Subject**<br>8.20.01 Pays candidats<br>**Zone géographique**<br>Monténégro, à partir de 06/2006 | |

## Acteurs principaux

**Parlement européen**

| Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
|---|---|---|
| AFET Affaires étrangères | PICULA Tonino (S&D) | 08/11/2021 |
| | Rapporteur(e) fictif/fictive<br>BILČÍK Vladimír (EPP)<br>GROŠELJ Klemen (Renew)<br>WAITZ Thomas (Greens /EFA)<br>KRASNODĘBSKI Zdzisław (ECR)<br>MARIANI Thierry (ID)<br>GEORGIOU Giorgos (The Left) | |

**Commission européenne**

| DG de la Commission | Commissaire |
|---|---|
| Service européen pour l'action extérieure | BORRELL FONTELLES Josep |

## Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|---|---|---|---|
| 16/12/2021 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 12/05/2022 | Vote en commission | | |
| 19/05/2022 | Dépôt du rapport de la commission | A9-0151/2022 | |
| 22/06/2022 | Débat en plénière | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 23/06/2022 | Décision du Parlement | T9-0266/2022 | Résumé |
| 23/06/2022 | Résultat du vote au parlement | | |

| Informations techniques | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2021/2247(INI) |
| **Type de procédure** | INI - Procédure d'initiative |
| **Sous-type de procédure** | Rapport annuel |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 55 |
| **Autre base juridique** | Règlement du Parlement EP 165 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |
| **Dossier de la commission** | AFET/9/07914 |

Portail de documentation

**Parlement Européen**

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|---|
| Projet de rapport de la commission | | PE703.221 | 25/02/2022 | |
| Amendements déposés en commission | | PE730.023 | 23/03/2022 | |
| Rapport déposé de la commission, lecture unique | | A9-0151/2022 | 19/05/2022 | |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T9-0266/2022 | 23/06/2022 | Résumé |

**Commission Européenne**

| Type de document | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|
| Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière | SP(2022)505 | 20/10/2022 | |

# Rapport sur le rapport 2021 de la Commission concernant le Monténégro

2021/2247(INI) - 23/06/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 506 voix pour, 50 contre et 35 abstentions, une résolution sur le rapport 2021 de la Commission sur le Monténégro.

Le Monténégro est le plus avancé des pays candidats dans son processus de négociation, ayant ouvert les 33 chapitres examinés de l'acquis de l'Union et en ayant provisoirement fermé trois.

Le Monténégro est le pays candidat le plus avancé dans les négociations, dès lors que les 33 chapitres examinés de l'acquis de l'Union ont tous été ouverts et que trois d'entre eux sont provisoirement clos. Le Parlement regrette qu'aucun chapitre n'ait été clôturé depuis 2017, ce qui tempère le bilan positif du Monténégro et son statut de pays le plus avancé des Balkans occidentaux dans sa progression vers l'adhésion à l'UE.

En outre, la période qui a suivi les élections de 2020 a été marquée par une profonde polarisation entre la nouvelle majorité au pouvoir et l'opposition, ainsi qu'au sein de la majorité au pouvoir. Le manque d'engagement constructif de tous les acteurs parlementaires a entravé la prise de décision au sein du Parlement. La reprise d'un dialogue inclusif entre tous les partis parlementaires et les acteurs concernés en vue de construire un solide pro-européen est nécessaire.

***Démocratie et état de droit***

Préoccupé par les tensions politiques persistantes entre et au sein des pouvoirs exécutif et législatif, le Parlement a appelé les deux pouvoirs à améliorer la coordination et à donner la priorité aux initiatives législatives pour la mise en œuvre des réformes de l'UE. Le Parlement est également préoccupé par l'absence générale de progrès en matière de réforme judiciaire, notamment en ce qui concerne les nominations toujours en suspens au sein des principales institutions indépendantes et du pouvoir judiciaire, y compris la nomination de nouveaux juges de la Cour constitutionnelle.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour harmoniser le cadre juridique électoral et réglementer tous les aspects clés des élections par un processus inclusif, bien avant les prochaines élections.

Les députés sont toujours préoccupés par la corruption dans le pays et ont exhorté le Monténégro à renforcer la réponse de la justice pénale à la corruption de haut niveau. Ils ont toutefois salué les progrès réalisés dans la lutte contre la criminalité organisée et dans la coopération policière internationale, en particulier l'amélioration de l'accès des services répressifs aux principales bases de données et la coopération constructive du Monténégro avec les services répressifs de l'UE.

*Respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme*

Le Parlement note les progrès limités en matière de liberté d'expression et encourage le Monténégro à intensifier ses efforts pour lutter contre la désinformation, les discours de haine, le harcèlement en ligne, la déformation des informations à des fins politiques et l'influence étrangère dans les médias monténégrins. Il s'est dit préoccupé par le degré élevé de polarisation du paysage médiatique, en particulier par le volume croissant des campagnes de désinformation étrangères et nationales et des menaces informatiques et hybrides, y compris en provenance de Russie et de Chine. À cet égard, les députés ont souligné l'importance de la liberté et de l'indépendance des médias, de la qualité des informations et de l'amélioration de l'éducation aux médias pour lutter contre la désinformation manipulatrice.

Les députés ont également fermement condamné les attaques verbales et physiques et les actes d'intimidation à l'encontre de toutes les minorités, y compris les minorités nationales. Les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, continuent de subir de multiples formes de discrimination et d'avoir des difficultés à exercer leurs droits. La violence sexiste et la violence à l'égard des enfants restent très préoccupantes, et la situation s'est encore détériorée pendant la pandémie de COVID-19.

*Économie*

Le Parlement s'inquiète de la persistance d'un taux de chômage élevé, en particulier chez les femmes et les jeunes, et invite les autorités à intensifier leurs efforts pour améliorer leur accès au marché du travail et à s'attaquer à la fuite des cerveaux, aux écarts entre les sexes en matière d'emploi et de rémunération, et à la disponibilité de services de garde d'enfants abordables. Il s'est également inquiété de la stabilité macroéconomique durable du Monténégro et de sa vulnérabilité croissante en raison de l'augmentation de sa dette publique, en particulier vis-à-vis de la Chine, et du nouveau prêt de 750 millions d'euros contracté par le gouvernement sans consulter le Parlement.

Les députés se sont félicités du décaissement d'un montant de 60 millions d'euros au titre de l'assistance macrofinancière COVID-19 visant à atténuer les effets économiques de la pandémie et à préserver la stabilité macroéconomique, ainsi que de la mobilisation de 14,2 milliards d'euros au titre de l'IAP III pour aider les partenaires des Balkans occidentaux à remplir les conditions d'adhésion à l'Union européenne.